

DIALOGUE ONDRAF (D.I)

18 avril 2009

Rapport

Les Dialogues ont été organisés par l'ONDRAF dans le cadre de la Consultation Sociétale sur le Plan Déchets pour la gestion à long terme des déchets de haute activité et de longue durée de vie (catégories B et C).

Le rapport a été rédigé par un rapporteur indépendant.

Hasselt, 26 juin 2009
Dialogue Learning Centre

D.I - Dialogue francophone du 18 avril

Les participants

Quatre des seize personnes inscrites sont venu au dialogue: 3 hommes et 1 femme, 2 jeunes et 2 plus âgées. A part un sociologue de l'UCL, les participants sont à considérer comme "non actifs".

Catherine Zwetkoff (Université de Liège) du comité d'audit était présente, avec deux de ses étudiantes.

Le processus

La première partie de la journée a servi à présenter la manière dont les déchets nucléaires sont gérés aujourd'hui et à présenter le plan déchets : son processus et les différentes options qu'il envisage. Les éclaircissements ont été apportés autour d'un exposé introductif de l'ONDRAF (présentation Powerpoint)

Une fois ces précisions établies, les participants ont pointé leurs préoccupations et leurs questions autour de la manière de gérer ces déchets à l'avenir. Toutes ces questions/préoccupations ont été présentées aux membres de l'ONDRAF qui ont pointé les éléments qui leur semblaient les plus novateurs.

L'après-midi fut donc consacrée à approfondir ces points.

Inventaire des préoccupations

- D.I.1 La solution est-elle réversible ou non?
- D.I.2 Quels délais utiles pour prendre de nouvelles décisions ? Peuvent-ils être déterminés ou non?
- D.I.3 Quelle marge de manoeuvre la solution laisse-t-elle du point de vue localisation? Un seul site ou plusieurs sites possibles?
- D.I.4 Quelle durée de vie pour la solution envisagée?
Nécessité de se situer entre pérennité de la solution (pour ne pas transférer la responsabilité sur les générations futures) et flexibilité qui permette de rester ouvert aux progrès techniques, évolutions sociétales, etc...
- D.I.5 Quel partenariat international est envisageable pour la solution choisie? Pour quel monitoring? Pour construire, nourrir, assurer la "mémoire des générations futures"?
- D.I.6 Quel impact sur le paysage?
- D.I.7 Quelle leçon tirée par d'autres pays concernant l'option en question?
- D.I.8 Des compensations sont-elles envisageables?
- D.I.9 Comment assurer la sécurité de l'environnement naturel et humain (population) à petite / moyenne / grande échelle spatiale et temporelle?
- D.I.10 Comment assure-t-on la sécurité des travailleurs (du chercheur au manutentionnaire) ? Compétences, savoir-faire, etc...?
- D.I.11 Quel monitoring futur de l'installation - capacités techniques, formation du personnel - spécialement si nous envisageons une sortie du nucléaire?

- D.I.12 Qui porte la dette financière de la gestion? Quelle génération? Quelle répartition entre les générations? Portée par quel acteur sociétal?
- D.I.13 Comment assurer la sécurité des sites (prévention des risques) en cas de situations extrêmes (guerre, terrorisme, accident d'avion, réchauffement climatique, tremblements de terre...) et de changement sociétal (par exemple : instauration d'une dictature)?
- D.I.14 Comment assurer une prise en charge solidaire de la gestion de ces déchets? Intra- vs intergénérationnelle ?
- D.I.15 Quel est le délai de mise en oeuvre après la décision?
- D.I.16 Quel degré de connaissance des conséquences sur la santé, l'environnement, etc? Réduire au maximum l'incertitude.

D.I.17 - Recommendations concernant le processus de décision

Quel que soit le décideur final, il est essentiel que toutes les parties prenantes (citoyens, experts, politiques, tout autre type de stakeholders) soient associées au processus d'une manière ou d'autre - et qu'on veille à garder une relation positive entre tous ;

Tant avant la décision qu'après, il est nécessaire de veiller • par des “garde-fous” (législatifs, réglementaire...), à ce que les questions communautaires ne puissent mettre à mal les décisions prises et • à ce que les décisions à prendre (options et mise en oeuvre) ne soient fonction de l'opportunité politique.

Nous attendons du politique qu'il prenne, concernant ce dossier, une décision et ses arrêtés d'application rapidement (pour nous, horizon 2012) car :

- il est nécessaire de proposer un retour rapide après l'enquête publique;
- cela peut calmer l'incertitude sociale concernant de tels dossiers;
- il n'y a pas apparemment de raisons techniques sérieuses de s'abstenir ou de postposer;
- cela permettra de diminuer les coûts liés au caractère temporaire des soutiens.

D.I.18 - Concernant les options qui seront choisies

- privilégier des options qui minimisent les déplacements et donc les risques liés à ceux-ci ;
- il est nécessaire de penser toutes les mesures d'accompagnement possibles pour chacune des options;
- privilégier les options qui responsabilisent les gouvernements (présents et à venir) tant du point de vue de la production des déchets que de leur gestion;
- veiller à garder la mémoire politique;
- nécessité d'une information transparente concernant la gestion des déchets.

In fine, il peut être utile de se demander si la gestion des sites doit être assurée par un organisme privé ou public.

Sujets approfondis

D.I.19 - TRAVAIL DE MEMOIRE

Nécessité. Il est nécessaire que les générations futures gardent mémoire : • de quoi ; • d'où cela se trouve ; • de quel danger ; • du comment cela a été traité et est traité ; • des savoir-faire ; • du fait que ce qui existe est le fait de notre histoire passée qui est à accueillir et dont nous avons à assumer les conséquences.

Pourquoi cette mémoire : • pour qu'elles puissent assurer leur sécurité; • pour qu'elles puissent assurer le suivi utile à la gestion des déchets; • pour maintenir leur sens de la responsabilité.

Comment? Il peut être utile • d'organiser leur traçabilité - notamment par des cartes internationales, par exemple et • d'avoir un "gardien de la mémoire".

Nous nous disons par exemple qu'une solution plus visible est plus facilement traçable et "responsabilisante".

Si nous devons mettre en balance le critère "coût de la solution" et le "faire mémoire" - la balance pencherait pour nous du côté de la mémoire qui nous paraît fondamentale car • sans mémoire à long terme, les coûts payés par les générations futures (financiers, santé, risques encourus...) risquent d'être beaucoup plus élevés. • En plus, il nous paraît éthiquement injustifiable vis-à-vis des générations futures de ne pas oeuvrer au travail de mémoire nécessaire pour des raisons de coût.

Si nous devons mettre en balance le critère "paysage - esthétique" et le "faire mémoire" - la balance pencherait pour nous du côté de la mémoire en insistant sur le fait qu'il n'y a pas de contradiction entre fiabilité et esthétisme d'une solution. Il nous paraît essentiel que le lieu attribué à la solution ne soit pas "banalisé" ou rendu "bucolique" - ce qui pourrait tromper sur la dangerosité du site en tant que tel. Il est essentiel que le lieu soit signifiant, que l'on crée un paysage de la mémoire, un site "mémorial" ("pierre tombale").

D.I.20 - SOLIDARITE INTRAGENERATIONNELLE

Tout le monde (aujourd'hui et demain) contribue aux coûts de la gestion car

- tout le monde bénéficie des progrès dus à l'énergie;
- un surinvestissement de notre génération au détriment d'autres postes serait préjudiciable à notre génération et aux prochaines;
- tout le monde (aujourd'hui, demain et partout) a droit à la même sécurité.
- les gens et "communautés" vivant près des sites doivent recevoir des compensations (financières et autres - suivi de santé, par ex.);
- nécessité d'une prise en charge collective de la mémoire.

D.I.21 - DELAI DE MISE EN ŒUVRE

Quant au délai de mise en oeuvre après la décision, nous nous disons qu'un délai court est plus responsabilisant.

Il nous semble que les délais courts ont pour principaux points positifs • de nécessiter des coûts plus faibles ; • d'assurer que la décision soit mise en oeuvre (et qu'on ne soit pas dans une politique attentiste...) et donc qu'une gestion soit faite; • d'être plus responsabilisants.

De l'autre côté, ils ont pour principaux points négatifs • d'éventuellement diminuer la pertinence de la décision; • d'offrir moins de points de comparaison avec d'autres mises en oeuvre.

Il nous semble que les délais longs ont pour principaux points positifs • de réduire encore l'incertitude; • d'être fixé de manière précise sur la quantité de déchets à gérer - surtout si on attend le moment de la sortie du nucléaire; • de laisser du temps pour créer les compétences utiles.

Et les principaux points négatifs : • ils augmentent les coûts liés aux solutions intermédiaires / temporaires; • ils suscitent des craintes dans la population : "ils ont décidé mais pourquoi ne font-ils rien?"

D.I.22 - INCERTITUDES

Il nous semble que nous pouvons porter un certain degré d'incertitude à la condition:

- que les travailleurs de l'ONDRAF en "bon père de famille" puissent habiter sur le site;
- qu'il existe un système de veille locale interdisciplinaire;
- que toute incertitude qui pouvait être réduite l'a été par des recherches ou autres;
- qu'il y ait une information transparente du public;
- que l'impact éventuel soit limité spatialement et temporellement.

Nous nous disons qu'une information fiable (émanant d'un organisme indépendant) qui nous permette de prendre des décisions en connaissance de cause ("voilà les risques que vous encourez" - voir par exemple les effets secondaires évoqués dans les notices accompagnant les médicaments) nous fait sortir de l'incertitude en tant que telle.

Evaluation

Les participants estiment en majorité avoir appris quelque chose, ils ont également apprécié la dynamique de la journée.

DIALOGUE ONDRAF 18-04-09

DEGRÉ DE CONNAISSANCE DES
CONSÉQUENCES (SANTÉ
ENVIRONNEMENT) ?
RÉDUCT. MAX. INCERTITUDE

SOLUTION - RÉVERSIBLES OU NON ?
- Quels DÉLAIS DÉTERMINABLES ?
OU NON
de NOUVELLE DÉCISION
(10 ans par ex.?)

COMMENT ASSURER UNE PAIXE EN
CHARGE SOLIDAIRE DE LA GESTION DE CES
DÉCHETS ?
INTRA - INTER / GÉNÉRATIONNEL

QUEL (SUIVI) MONITORING DE
L'INSTALLATION ?
- TECHNIQUE
- INFO PERSONNEL
SURTOUT SI SORTIE NUCLEAIRE.

QUEL EST LE DÉLAI DE MISE
EN ŒUVRE APRÈS DÉCISION ?
(COURT = + RESPONSABILISANT)

COMMENT ASSURER SÉCURITÉ DES
SITES (PRÉVENTION DES RISQUES) EN
CAS DE SITUAT. EXTRAÏCLES (GUERRE,
ACCIDENT AVION, RÉCHAUFF. CLIMATIQUE,
TREMBLEMENTS...)? ou DE
CHANGEMENTS SOCIÉTAUX (MARS DÉTACHÉ,
Etc)

Qui porte ^{financière} le déjà de la gestion ?
- Quelle GÉNÉRATION ?
- Quelle RÉPARTITION ?
- Quel ACTEUR SOCIAL ?

QUELLE DURÉE DE VIE POUR SOLUTION ?
(E) RÉVERSIBILITÉ POUR NE PAS
TRANSFÉRER RESPONSABILITÉ SUR
GÉNÉRATIONS FUTURES
ou FLEXIBILITÉ POUR ÊTRE OUVERT
AU PROGRÈS À VENIR

QUEL IMPACT SUR PAYSAGE ?

DES COMPENSATIONS SONT-ELLES
ENVISAGEABLES ?

QUELLE LEÇON TIRÉE DANS D'AUTRES
PAYS ?

COMMENT ASSURE-T-ON LA SÉCURITÉ
ET LA COMPÉTENCE DES TRAVAILLEURS ?
(DU CHERCHEUR AU MANUTENTIONNAIRE)
EN TERME DE GESTION SÉCURITÉ

DIALOGUE ONDRAF 18-04-09

Quel(s) partenariat(s) pour quelle solution?
INTERNATIONAL
 pour quel NON-DANG?
 pour "MÉMOIRE" GÉNÉRAT. FUTURES?

COMMENT ASSURER SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT
 NATUREL de POPULATION A PETITE (MOYENNE)/
 GRANDE ECHELLE TEMPS / ESPACE?

MANOEUVRE, LA

COMMENT ASSURER SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT
 NATUREL de POPULATION A PETITE (MOYENNE)/
 GRANDE ECHELLE TEMPS / ESPACE?

QUELLE MARGE DE MANOEUVRE, LA
 SOLUTION LAISSE-T-ELLE A LOCALISATION?

DÉGRÉ DE CONNAISSANCE DES
 CONSÉQUENCES SANTÉ ENVIRONNEMENT ?
 RÉDUIT. MAX. INCERTITUDE

max... incertitude?

Incertitudes insupportables

- Si c'était possible de réduire cette incertitude et que ce n'était pas fait

Certitudes fiables

→ Informations qui permettent de prendre des décisions en connaissance de cause

Le citoyen peut porter un degré d'incertitude à la condition que

- les travailleurs de l'ondraf en "bon père" de famille pourraient habiter sur le site
- il existe un système de veille ~~de~~ interdisciplinaire locale
- que tout ce qui pourrait être réduit l'a été
- il y a de l'information du public (transparence)
- que l'impact soit limité (espace et tps)

Quel EST LE DÉLAI DE MISE EN ŒUVRE APRÈS DÉCISION (COUT = + RESPONSABILITÉ)

Délai court

- tout plus fiable
- assure que la décision est prise en connaissance de cause et donc avec responsabilité
- permet d'élaborer un plan de compensation possible

Délai long

- Nécessité de l'incertitude
- Au moment de la sortie on saura exactement la quantité
- On a le temps de créer les compensations
- On n'est pas sûr de l'interdisciplinaire temporaire → Adhésion
- Sécurité des craintes de la population

≥ 10 ans

COMMENT ASSURER UNE PAISE EN CHARGE SOLIDAIRE DE LA GESTION DE CES DÉCHETS ?

INTRA - INTER / GÉNÉRATIONNEL

Principe de solidarité Solidarité!

- tout le monde (aujourd'hui et demain) contribue au coût de la gestion car tout le monde a bénéficié des bénéfices du progrès de l'E; et un surinvestissement de notre génération au détriment d'autres postes serait préjudiciable à notre génération et aux suivantes
- tout le monde (aujourd'hui et demain et partout) a droit à la même sécurité
- Les gens qui vivent près des sites doivent recevoir des compensations
- prendre en charge collectivement la mémoire

DIALOGUE ONDRAF 18-04-09

Quel IMPACT SUR LE "TRAVAIL DE MÉMOIRE" ?

*** GARDER MÉMOIRE**

- POUR LEUR SÉCURITÉ
- POUR LE SUIVI DE LA GESTION
- POUR MAINTENIR SENS DE LA RESPONSABILITÉ

+ **VISIBLE = (+ facile) TRANSFÉRABLE**
RESPONSABILISANT...

Mémoires

Mémoires

- Où cela se trouve ?
- Quel danger ?
- COMMENT CELA A ÉTÉ TRAITÉ ET EST TRAITÉ
- SAVOIR-FAIRE ...
- DE L'HISTOIRE ... (le savoir-faire de nos collègues, des BÉNÉFICES PASSÉS ET PRÉSENTS)

ORGANISER LA RESPONSABILITÉ

- SAVOIR AUTONOMISER ... POUR SAVOIR DÉTERMINER
- GARANTIR DE LA MÉMOIRE (CARTES INTERNATIONALISÉES) GOUVERNEMENT

Qui ? Tous doivent avoir accès à INFO.

Diagramme : Une balance avec 'Mém' sur le plateau droit et 'Mém' sur le plateau gauche. Une note indique : 'Sans mémoire à LT, quel point "cette" info a-t-elle de valeur ?' et 'Éthiquement on ne peut pas ignorer la mémoire'. Une autre note dit : 'Allez là ?' et 'un acte significatif crée un paysage à la mémoire. À pas boudier, pourrait être mal compris. ex: pierre tombale / mémorial'. Une légende indique : 'Éthique reste important et l'acte doit être significatif'.

~~PAS~~ NE FAIRE PORTER SUR GEN. FUTURES nos décisions Actuelle de Gestion de nos déchets

~~FLEXIBILITÉ~~ DES SOLUTIONS
CHANG. SOCIÉTAUX
PROGRES / SOLUTIONS

INFORMATION TRANSPARENTE A GESTION DES DÉCHETS

- Nécessaire du PROJET
- ↳ C'EST ON VA CHARGER TANCÉ DE CES DÉCHETS ? (DANS TELLE ANS ? QUAND ?)

MESURES D'ACCOMPAGN. POSSIBLES POUR CHAQUE OPTION - A SANTÉ - PAR EX

OPTION QUI RESPONSABILISE LES ÉTATS A PRODUCTION A GESTION / DÉCHETS
↳ garder la mémoire politique

~~COÛTS~~ & FINANCIERS
ECONOMIQUES INDIRECTS (↓ TOURISME, EX) ↓ VALEUR ÉTMO

~~SOLIDARITÉ~~ VAU DE CEUX qui "peuvent" la solution (COMMUNES, PERS. AVOISINANTES...)

RESPONSABILITÉ DE TOUTS CITOYENS

QUI DOIT DÉCIDER

- CITOYENS
- EXPERTS
- POLITIQUES
- STAKE HOLDERS
- AUTRES

& INTERALIAN (C) Diff. Parties prenantes (Processus décisionnel)

LOCALITÉ DE L'OPTION
↳ ANNULER RISQUE DÉPLAÇÉ (CENTRE DES FTS CONTINUAUTUELS)

~~DÉLAI~~ DE MISE EN ŒUVRE % DÉCISION
Quelle GESTION PUBLIQUE / Privé ...

~~Quel délai pour~~

Le politique doit prendre une décision + ses arrêtés d'application rapidement horizon 2012

Car :

- retour rapide % à l'angoisse publique
- calmer l'incertitude sociale
- apparemment pas de raisons techniques sérieuses
- les coûts liés à la solution temporaires.

~~COHÉRENCE~~ INTERNATIONALE
EFFORTS MIS EN COMMUN

OK COMMUN

GARDE-FOUS GOUVERNEMENT, ENG. POLITIQUE A LT. NATIONAL
QUI ENGAGE AVENIR SANS IMPACT COMMUNAUTAIRE

NE PAS ÊTRE DÉPENDANT DE L'OPPORTUNITÉ POLITIQUE

~~TABLOU~~ INTERNATIONAL
BENEFICIAIRE EXP. ACQUIS

CONTABLE + OPÉRATIONNEL RAPIDE

CENTRALISÉ. ✓ FACILITE DE GESTION